

# Chef du service de la maintenance (H/F)

**POSTULER AVANT LE 18 AOÛT 2024**

*Publié le 02 août 2024*

## Vos missions

Placé(e) sous l'autorité du Directeur, au sein du service de la maintenance, de la Direction des bâtiments, vos missions consistent principalement à assurer les fonctions suivantes (liste non exhaustive) :

- Assure la maintenance du patrimoine bâti



Suit les travaux et les interventions du service



Participe à l'élaboration et au suivi financier du budget en fonctionnement



Participe à l'élaboration et suit le budget en investissement



Informe régulièrement le Directeur des bâtiments



Propose, planifie et suit la réalisation des travaux liés aux économies d'énergie réalisées en régie



Suit et gère les sinistres

- Régie municipale



Encadre et gère le service d'une vingtaine d'agents



Assure la relation avec les responsables des équipements



Planifie, prépare et suit les travaux en régie (établissement, suivi et tenue des plannings)



Contrôle et suit les commandes et la facturation du service



Assure des veilles réglementaires et sur l'hygiène et la sécurité des chantiers



Suit les contrôles et entretiens périodiques réglementaires



Prépare les commissions de sécurité et le suivi des prescriptions

- Travaux et prestations des entreprises



Suit les opérations en maîtrise d'oeuvre interne



Consulte les entreprises (travaux, services, fournitures...)

## Savoir

<https://www.labaule.fr/municipalite/fonctionnement/la-ville-recrute/chef-du-service-de-la-maintenance-h-f-25638?>

Techniques TCE du bâtiment

Corps d'état fluides

Pratique des marchés publics

Règles H&S

Fonctionnement des collectivités territoriales

Normes de sécurité incendie

Règlementation ERP

Savoir-faire

Sens de l'organisation, de la planification et du respect des délais

Réelle capacité au management et au travail en équipe

Sens des responsabilités et capacité de décision

Qualité de gestion budgétaire

Qualité de synthèse, d'analyse et d'anticipation

Savoir-être

Rigueur dans le travail

Sens de l'organisation

Discrétion et confidentialité indispensables

Autonomie, initiation

Profil souhaité



Dispose d'une première expérience réussie sur un poste similaire



Titulaire du permis B en cours de validité



Maîtrise de l'informatique (logiciels de bureautique et progiciels ATAL, e-atal...)

Rémunération et avantages



RI, SFT, indemnité de résidence 3%



25 CP + 20 RTT + 2 jours hors période (sur une année pleine)



Participation à hauteur de 75 % pour les transports en commun



Accès au restaurant administratif à tarif préférentiel



Régime de prévoyance et participation à la mutuelle labellisée 30€


Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent (article L332-13 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-1 loi 84-53).

✓ POSTULER EN LIGNE



**VILLE DE LA BAULE**

Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

